



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°362 DU 20 AU 26 MARS 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 31 personnes mortes dont 20 suite aux pluies diluviennes. Parmi ces tuées, il y a aussi 5 retrouvés cadavres. En outre, il y a 4 victimes de VBG et 2 victimes d'arrestations arbitraires.

Parmi les victimes figurent 1 femme et 7 enfants morts dont 5 suite aux pluies diluviennes et 2 par noyade ainsi qu'une femme arrêtée arbitrairement.

Des membres des partis politiques n'ont pas été

épargnés par ces violences. Ainsi, 1 membre du parti CNL et 2 membres du parti CNDD-FDD tués.

Des membres de la milice Imbonerakure, des militaires, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées à la gouvernance et aux faits sécuritaires ont été relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. DE LA GOUVERNANCE

IV. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES PERSONNES TUEES</i>	3
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.2. DES CAS D'INFANTICIDE</i>	4
<i>I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES</i>	4
<i>II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE</i>	5
<i>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	5
<i>II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	5
<i>II.2. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	5
<i>II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	5
<i>III. DE LA GOUVERNANCE</i>	6
<i>IV. DES FAITS SECURITAIRES</i>	6
<i>V. CONCLUSION</i>	6

SIGLES ET ABREVIATIONS

BRAGITA	: <i>Brasserie de Gitega</i>
CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
DCE	: <i>Direction Communale de l'Education</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
OBR	: <i>Office Burundais des Recettes</i>
OLUCOME	: <i>Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
RDC	: <i>République Démocratique du Congo</i>
TGI	: <i>Tribunal de Grande Instance</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un membre du parti CNL tué en commune Kabezi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 mars 2023 indique qu'en date du 19 mars 2023, vers 22 heures, sur la sous-colline Nyabage, colline Ramba, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Félicien Bandushubwenge, veilleur dans un chantier et membre du parti CNL, a été tué étranglé par des gens non identifiés qui tentaient de voler. Selon des sources sur place, sur ce chantier, il y avait du matériel de construction comme du ciment et du fer à béton. Selon les mêmes sources, il y avait un mois, Gérard Niyonzima, Imbonerakure de cette sous-colline avait demandé à Félicien de faciliter un vol de quelques sacs de ciment sur ce chantier mais Félicien avait refusé. Gérard a été arrêté en date du 20 mars 2023 et a été conduit au cahot communal de police de Kabezi pour des raisons d'enquête.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 23 mars 2023, vers 21 heures, sur la sous-colline Gasheke, colline Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke, Elson Ntamwishimiro alias Nkende, âgé de 57 ans, a été tué à coups de machettes. Selon des sources sur place, un groupe de gens non identifiés armés de machettes s'est introduit dans son ménage et l'ont blessé. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et l'ont conduit au centre de santé de Nyamakarabo. La victime a succombé à ses blessures en cours de route vers l'hôpital de Cibitoke, en date du 24 mars 2023.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 23 mars 2023, vers 17 heures, tout près de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC, sur la sous-colline Mbaza, colline Rukana II, commune Rugombo, province Cibitoke, deux corps sans vie des hommes non identifiés décapités ont été retrouvés par des cultivateurs qui se rendaient aux champs. Selon des sources sur places, ces cultivateurs ont alerté les militaires d'une position proche de cet endroit. Ces cadavres ont été enterrés par des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Gilbert Manirakiza, administrateur de la commune Rugombo. Selon les mêmes sources, cette autorité communale a indiqué que les enquêtes ont commencé afin d'identifier des responsables de ces tueries.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNDD-FDD retrouvé en commune et province Gitega

En date du 20 mars 2023, dans le ruisseau de Nyabugogo séparant les quartiers Karera I et Nyamuhari de la commune et province Gitega, un corps sans vie de Laurent Niyomakiriro, conducteur de taxi-moto, membre du parti CNDD-FDD, résidant au quartier Karera I a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime a été poignardée par des gens non identifiés au moment où elle rentrait en provenance du centre-ville Gitega. Selon les mêmes sources, le corps avait des blessures au niveau de la tête. Le cadavre a été évacué dans un véhicule de l'Administrateur communal de Gitega, Dr Jacques Nduwimana vers la morgue de l'hôpital Régional de Gitega.

Un enseignant tué en commune et province Gitega

En date du 26 mars 2023, vers 21 heures, au quartier Nyabututsi rural, commune et province Gitega, Gérard Mbazumutima, âgé de 49 ans, enseignant au Lycée Sainte Thérèse de Mushasha, a été attaqué et tué par des gens non identifiés quand il rentrait. Selon des sources sur place, Gérard Mbazumutima avait passé la soirée dans un des cabarets du quartier et il a été attaqué par des gens non identifiés cachés tout près de son portail. Sa famille a entendu des cris et s'est dépêché pour lui ouvrir le portail mais la victime a été trouvée dans un état d'inconscience avec des blessures au niveau du visage. Des voisins et sa famille l'ont vite transportée au Centre de Santé SOS Mushasha où elle a rendu son âme avant d'être traitée. Selon les mêmes sources, Léonidas Nkurunziza, son veilleur a été arrêté pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Buraza, province Gitega

En date du 24 mars 2023, dans la vallée Nyangoma, tout près de la route reliant les collines Nyarusazi et Buraza, colline Butezi, commune Buraza, province Gitega, un corps sans vie de Félicien Ntawuyankira, âgé de 40 ans, a été retrouvé avec des blessures au niveau du cou et du visage. Selon des sources sur place, dans la soirée du 23 mars 2023, il venait de la Tanzanie où il travaillait dans des champs et avait passé dans un bar communément appelé chez Gasongo avec son voisin Havyarimana. Selon les mêmes sources,

OPJ 1^{er} Sergent Major de police, Jean de Dieu Bigirindavyi qui a fait le constat a précisé que le corps avait commencé à se décomposer et a ordonné l'enterrement du cadavre le soir du même jour. Havyarimana a été arrêté pour des raisons d'enquête.

Une femme du parti CNDD-FDD tuée en commune et province Ruyigi

En date du 22 mars 2023, vers 22 heures, au quartier Sanzu III, situé au chef-lieu de la province Ruyigi, commune et province Ruyigi, Emmanuella Niragira, âgée de 44 ans, enseignante en 5^{ème} année

1.2. DES CAS D'INFANTICIDE

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 mars 2023 indique qu'en date du 18 mars 2023, dans la rivière Kaniga se trouvant sur la colline, zone et commune Ndava, province Mwaro, un

1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Un enfant tué par noyade en commune Mukaza, Bujumbura mairie

En date du 23 mars 2023, au quartier Mutanga sud, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura mairie, Don Briana Miriamu Muco, enfant du Premier Ministre Lt. Gen.de police, Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, est mort noyé dans une piscine à son domicile. Cette information a été publiée sur un tweet d'Itara Burundi et a été confirmée par un communiqué de décès de la famille sorti en date du 24 mars 2023.

Vingt personnes mortes et vingt-cinq autres grièvement blessées suite aux pluies diluviennes en province Cibitoke

Du 4 au 15 mars 2023, dans les communes de Buganda, Mabayi, Mugina, Murwi et Rugombo, province Cibitoke, vingt personnes dont 5 enfants ont trouvé la mort et 25 autres grièvement blessées suite aux pluies diluviennes. Selon des autorités de cette province, la commune de Mugina a enregistré 9 tuées, suivie de Rugombo et Mabayi avec 4 tuées chacune. Les communes de Murwi et Buganda ont enregistré 2 morts chacune. En date du 6 mars 2023, sur la colline Bwayi, commune Mugina, 6 personnes sont mortes, et en date du 15 mars 2023, il y a eu 2 décès ainsi que 5 personnes blessées. En date du 15 mars 2023, sur la colline Mwarangabo, 3

à l'école fondamentale de Sanzu, sœur du Vice-président du Sénat Burundais et vice-président du parti CNDD-FDD, Honorable Cyriaque Nshimirimana, a été tuée fusillée par des gens non identifiés juste à l'entrée de son portail. Selon des sources sur place, la victime était Présidente de la Ligue des femmes du parti CNDD-FDD sur sa colline natale Buruhukiro, zone Rusengo, commune et province Ruyigi. Selon les mêmes sources, elle rentrait de sa boutique se trouvant tout près de la Régie Nationale des Postes.

corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps a été entermé le même jour au cimetière de Kanyangwa, se trouvant sur la frontière des communes Ndava et Rutegama. Selon les mêmes sources, la police a commencé des enquêtes dans cette localité pour trouver la mère de ce bébé.

morts et 3 blessées ont été enregistrés. Sur la colline Munyika I, commune Rugombo, en date du 12 mars 2023, deux enfants sont morts. En date 9 mars 2023, sur la colline Gabiro-Ruvyagira, 2 personnes sont mortes et 2 blessées. En date du 15 mars 2023, à Murwi, sur la colline Buhayira, il a été rapporté deux morts et deux blessés. En date du 9 mars 2023, en commune Buganda, sur la colline Kansega, deux personnes qui sont mortes et deux grièvement blessées. A Mabayi, sur la colline Gafumbegeti, il y a eu 3 morts et 6 blessés tandis que sur la colline Rutorero, 5 orpailleurs ont été blessés suite à l'éboulement de terrain d'extraction de minerais.

Un enfant tué par noyade en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 18 mars 2023, vers 11 heures, sur la rivière Kayokwe, commune Kayokwe, province Mwaro, Dukenguruke Anny Adoré, âgé d'environ 5 ans, résidant au quartier Kinyovu, au chef-lieu de cette commune, est mort noyé dans cette rivière, tout près de Kibumbu. Selon des sources sur place, la victime était allée avec un groupe d'autres enfants se promener au bord de cette rivière et cet enfant est tombé dedans. Le corps de l'enfant a été retrouvé à environ 1 km en aval de là où il était tombé dans la rivière.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 21 mars 2023, dans la forêt de la colline et commune Gitaramuka, province Karuzi, J.M, âgée de 19 ans, élève au Lycée Kananira, à la première année post fondamentale, a été violée par Claude Ndikuriyo, enseignant de mathématiques au dit Lycée, commune Tangara, province Ngozi. Selon des sources sur place, Ndikuriyo a été attrapé en flagrant délit par des passants. La victime a été conduite à l'hôpital de Musenyi pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot du poste de police de Tangara.

Une femme battue en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 mars 2023 indique qu'en date du 15 mars 2023, vers 22 heures, sur la colline Shombo, commune et province Muramvya, Christiane Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue par son mari, Alain Irakoze, âgé de 32 ans, à l'aide d'une bouteille de primus vide, au niveau du front. Selon des sources sur place, ce dernier était rentré ivre muni de cette bouteille et il avait juré de la tuer. Cette femme a perdu connaissance après avoir crié au secours. Selon les mêmes sources, le lendemain, des notables de la colline et un conseil de famille se sont réunis et ont conduit le présumé auteur au cachot du commissariat de police à Muramvya. Après quatre jours de détention, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya, accusé de coups et blessures volontaires graves et tentative d'assassinat.

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une femme arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 22 mars 2023, sur la colline Buheka, commune Nyanza-la, province Makamba, Thacienne, gestionnaire du centre de santé Buheka a été arrêtée par Célestin Bukuru, chef de colline en col-

Une fille violée en commune et province Ngozi

En date du 21 mars 2023, à l'hôtel Belvédère, au quartier Gabiro, chef-lieu de la commune et province Ngozi, N.A, âgée de 18 ans, élève en deuxième année post-fondamentale au Lycée urbain de Ngozi, a été violée par Ezéchiel Minani, enseignant dudit lycée. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés dans une chambre d'hôtel par la police et la fille a refusé que les rapports sexuels aient eu lieu mais devant le procureur, elle a avoué que l'acte a été consommé. La victime a été conduite à l'hôpital de Ngozi pour bénéficier des soins médicaux, le même jour. Selon les mêmes sources, l'enseignant a été arrêté et conduit à la prison de Ngozi. L'audition de cette affaire qui était prévue en date du 23 mars 2023, au TGI Ngozi a été reportée pour le 28 mars 2023 sur demande du prévenu afin de chercher l'assistance d'un avocat. La victime a été renvoyée et le directeur de ce lycée a affirmé l'annulation de l'année scolaire à cette élève.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 18 mars 2023, vers 8 heures du matin, dans une chapelle du camp militaire de Rukinga, commune et province Rumonge, M.S, âgée de 17 ans, vivant aux alentours dudit camp a été violée par Philbert Ciza, catéchiste et militaire dudit camp. Selon des sources sur place, la victime s'y était rendue pour prendre sa carte de baptême qui devait lui être donnée par ce militaire catéchiste. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 21 mars 2023 et conduit au cachot de la police à Rumonge pour des raisons d'enquête.

laboration avec des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place Thacienne a été accusée de s'être endettée dans plusieurs associations villageoises d'épargne et de crédit de cette colline. Cette victime a été conduite à une position de la police se trouvant sur cette colline.

Une femme arrêtée en commune et province Ngozi

En date du 22 mars 2023, vers 18 heures, à l'hôtel Just, au quartier Muremera, commune et province Ngozi, la nommée Manirakiza, âgé de 45ans, originaire de la commune Bugendana, province Gitega, a été arrêtée par des policiers en possession d'un gros carton contenant des médicaments antibiotiques.

III. DE LA GOUVERNANCE

Suspension de l'atelier de l'OLUCOME en Mairie de Bujumbura

En date du 23 mars 2023, à Kadeshi, quartier Kabondo, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Marie, la police a suspendu quelques minutes l'atelier sur le recouvrement des fonds publics détournés. Cet atelier était organisé par OLUCOME à l'intention des membres de la société civile, des confessions religieuses et des organisations des médias. Le président de cette organisation, Gabriel Ruffyiri a expliqué aux policiers que l'atelier avait été annoncé au Maire de la ville de Bujumbura qui y a

IV. DES FAITS SECURITAIRES

Des menaces contre un enseignant membre du parti CNL en commune Mabanda, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 mars 2023 indique qu'en date du 24 février 2023, vers le soir, sur la colline Mara, commune Mabanda, province Makamba, Alain Ndayikunda, membre du parti CNL, enseignant à l'ECOFO Ruremba, DCE Kibago, a été attaqué par Egide Bizimana, enseignant de l'ECOFO Mutsindo de la même DCE, chef des membres de la milice Imbonerakure de la colline Mara accompagnés par Neuphthalie, chef cette colline et Hakizimana, responsable

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées

Selon des sources sur place, la police l'a poursuivie dès son arrivée au parking du chef-lieu de la province jusqu'à l'hôtel. Selon les memes sources, la victime a été détenue au cachot du poste de police judiciaire en ville de Ngozi. Les enquêtes sur l'origine et la destination de ces médicaments sont en cours.

même envoyé son représentant. Désire Nitunga, chargé des affaires politiques, juridiques et administratifs au sein du ministère de l'intérieur a indiqué qu'il y a eu une mauvaise communication, ce qui ne pouvait pas empêcher le déroulement des activités de cet atelier. Selon les mêmes sources, les journalistes ont été interdits de diffuser les images prises lors de l'arrivée des policiers sur place de la tenue de l'atelier. La Ligue Iteka a déploré cette suspension momentanée des activités de cet atelier mais a salué le courage des autorités qui ont facilité la reprise immédiate des activités.

collinaire du parti CNDD-FDD sur cette colline en lui accusant d'abriter un groupe des rebelles chez lui et de n'avoir pas participé aux travaux communautaires. Selon des sources sur place, ils lui ont enlevé ses chaussures semblables aux bottines militaires et ils lui ont exigé de leur acheter de la bière primus. Quand il a refusé de leur offrir de la bière, ils ont tenté de le battre mais il a pris le large. Rappelons qu'en date du 15 août 2018, Alain Ndayikunda avait été attaqué, ligoté et battu à son domicile par Egide Bizimana, accompagné par plusieurs membres de la milice Imbonerakure. A cette période, il avait été arrêté et mis au cachot où il avait passé plusieurs jours.

à la gouvernance et aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.